



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 25 avril 2013 — N° 44

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) fait une déclaration concernant la Journée nationale des préposés aux bénéficiaires.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de féliciter Mme Chloé Isaac, médaillée d'or en solo à l'Omnium britannique de nage synchronisée.

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant l'activité organisée conjointement par les bibliothèques de Laval et le Groupe Alpha Laval lors de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de remercier les bénévoles de SOS VG.

25 avril 2013

Mme Trudel (Charlesbourg) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sandrine Renaud.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant le Festival des 1001 lectures de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant la Semaine de l'action bénévole « Partout pour tous ».

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration concernant le projet Alzheimer.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. le curé Claude Desrochers pour son 50^e anniversaire de sacerdoce.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant M. Louis Drainville qui a sauvé la vie d'un jeune garçon de 7 ans.

À 9 h 56, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

25 avril 2013

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

Le Plan québécois des infrastructures 2013-2023.

(Dépôt n° 604-20130425)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mars 2013 par M. Diamond (Maskinongé) concernant le soutien financier aux employés du Groupe RCM pour le maintien de leur emploi;

(Dépôt n° 605-20130425)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 14 mars 2013 par M. Bolduc (Jean-Talon) concernant le maintien de l'intégration de l'Hôpital de Lachine avec le CUSM;

(Dépôt n° 606-20130425)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mars 2013 par Mme David (Gouin) concernant la Convention des Nations Unies contre la corruption.

(Dépôt n° 607-20130425)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 24 avril 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 608-20130425)

25 avril 2013

Dépôts de pétitions

M. Dubé (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 24 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation de l'amende maximale pour l'employeur fautif dans un cas d'accident grave.

(Dépôt n° 609-20130425)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 831 citoyens et citoyennes de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, par Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine);

(Dépôt n° 610-20130425)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 4 931 citoyens et citoyennes des circonscriptions de Gaspé et Bonaventure, par M. Roy (Bonaventure).

(Dépôt n° 611-20130425)

M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, soulève une question de directive concernant les temps de parole alloués au 2^e groupe parlementaire lors des commissions parlementaires.

Après avoir entendu quelques remarques, M. le président prend la question en délibéré.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

25 avril 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau), dépose :

Copie d'un document intitulé « SOS Vallée de la Gatineau – Mémoire de présentation sur les dommages et les conséquences de la tempête de neige du mois de décembre dans la Vallée de la Gatineau ».

(Dépôt n° 612-20130425)

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition le 24 avril 2013 sur la motion proposée par M. Gautrin (Verdun) et sur la motion d'amendement proposée par Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Cette motion se lit comme suit :

Modifier, à la deuxième ligne du second paragraphe, le mot « 3 » par « 10 »;

Supprimer le quatrième paragraphe et le remplacer par le paragraphe suivant : « QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission; ».

La motion d'amendement est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **33** en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Gautrin (Verdun) telle qu'amendée par le vote précédent.

25 avril 2013

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il agisse avec célérité dans le dossier des régimes de retraite;

QU'à cette fin, la Commission des finances publiques procède à compter du 10 juin 2013 à des consultations particulières sur le rapport intitulé *Innovier pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours) déposé à l'Assemblée nationale le 18 avril dernier par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

QUE la Commission entende M. Alban D'Amours ainsi que toutes les personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

QUE la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de la Commission pour la durée du mandat;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée nationale le mardi 17 septembre 2013;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale.

La motion telle qu'amendée est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 34 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Duchesneau (Saint-Jérôme), conjointement avec M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique et M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), propose :

25 avril 2013

QUE l'Assemblée nationale salue les plus récentes réalisations de tous les policières et policiers impliqués dans la lutte au terrorisme et reconnaisse l'importance capitale de leur travail pour assurer la sécurité des citoyens;

QU'elle rappelle que la lutte au terrorisme est un combat de tous les instants qui demande des efforts soutenus des gouvernements et des services de police, de même qu'une grande vigilance de la part de tous les citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice, conjointement avec M. Ouimet (Fabre), M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire de l'adoption de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels et de la création du réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;

QU'à cette occasion, soit rendu hommage à leurs équipes, pour le précieux soutien apporté aux victimes, à leurs proches et aux témoins d'un acte criminel.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouimet (Fabre), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et Mme David (Gouin), propose :

25 avril 2013

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, qui se déroule sur le thème « Nous avons tous un rôle »;

QU'elle invite la population à y prendre part en participant aux diverses activités organisées au Québec;

QU'elle incite les intervenants gouvernementaux à poursuivre les efforts visant à mieux soutenir les victimes d'actes criminels et les organismes communautaires qui contribuent à la défense de leurs droits.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant la campagne « Juste. Pour tous », les contrôles fiscaux et la lutte à l'évasion fiscale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Duchesneau (Saint-Jérôme), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'offre du Qatar visant à déménager l'Organisation de l'aviation civile internationale de Montréal à Doha;

QU'elle reconnaisse le caractère historique et l'impact important de la présence de l'OACI à Montréal, tant sur le plan économique que celui des relations internationales;

QU'elle demande au gouvernement du Québec et à tous les autres acteurs concernés de travailler ensemble et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garder cette importante organisation internationale à Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, le débat est reporté à la séance du mardi 30 avril 2013, à la rubrique des motions sans préavis.

25 avril 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), M. Dubé (Lévis) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui, en vue du 28 avril 2013, le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles;

QUE cette commémoration nous rappelle que la santé et la sécurité des travailleurs est une priorité pour notre société.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Iracà (Papineau), conjointement avec Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Trudel (Charlesbourg) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le projet d'expansion et de déménagement du Comité olympique canadien dans un nouveau bureau à Montréal;

QU'elle souligne que l'intégration des opérations d'Ottawa à celles de Montréal consacre la place de la métropole comme première ville olympique du Canada et reconnaît la contribution remarquable des athlètes et entraîneurs du Québec au succès du Canada dans les compétitions sportives de haut niveau.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

25 avril 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, conjointement avec M. Reid (Orford), M. Deltell (Chauveau) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et qu'elle reconnaisse l'importance majeure que revêt la création de propriété intellectuelle comme moyen de développement d'un Québec prospère.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans.

25 avril 2013

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de l'audition du commissaire au lobbyisme dans le cadre de l'étude de son rapport « Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme », de l'étude de ses rapports d'activités 2007-2008 à 2011-2012 et de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative, ainsi qu'afin de discuter des prochains mandats à réaliser.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 3 mai 2013, M. Bachand (Outremont) s'adressera à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Faire le point sur les conséquences de la diminution des revenus de l'État sous le gouvernement péquiste ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 23 avril 2013, sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

25 avril 2013

À 13 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Drolet (Jean-Lesage) retire certains propos non parlementaires.

Le débat est ajourné au nom de M. Lessard (Lotbinière-Frontenac).

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Boulet (Laviolette) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, concernant l'impact dévastateur de la fermeture des mini-centrales pour les régions. M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, remplace la ministre pour ce débat;

25 avril 2013

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Vallée (Gatineau) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, concernant l'inaction du gouvernement péquiste à remettre en état les superficies forestières dévastées par la tempête de verglas du 21 décembre dernier.

À 18 h 26, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 30 avril 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

25 avril 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 33)

POUR - 104

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Beaudoin (PQ)	Dubé (CAQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bédard (PQ)	Duchesne (PQ)	Marcotte (CAQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Duchesneau (CAQ)	Marcoux (PLQ)	(Montarville)
Bergman (PLQ)	Dufour (PQ)	Marois (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dutil (PLQ)	Martel (CAQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Ferland (PQ)	McKay (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchet (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Morin (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Mégantic)	(Jonquière)	Ouellet (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
(Jean-Talon)	(Hull)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (PQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Bouillé (PQ)	Goyer (PQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Boulet (PLQ)	Hébert (PQ)	Paradis (PLQ)	Traversy (PQ)
Breton (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Houda-Pepin (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trudel (PQ)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Rimouski)	Trudel (CAQ)
Champagne (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Chapadeau (PQ)	Larouche (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	L'Écuyer (PLQ)	Ratthé (CAQ)	Vien (PLQ)
Claveau (PQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Daneault (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
David (IND)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	Zakaïb (PQ)
De Courcy (PQ)	Lessard (PLQ)	Richer (PQ)	
Deltell (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Diamond (PLQ)	Malavoy (PQ)	Rousselle (PLQ)	

25 avril 2013

Sur la motion de M. Gautrin (Verdun) telle qu'amendée :

(Vote n° 34)

(Identique au vote n° 33)